

TERMES DE RÉFÉRENCE

Audit Institutionnel de l'UICN

Bureau régional Afrique Centrale et de l'Ouest

Novembre 2024

1. Contexte et Justification

L'Union Internationale pour la

- Les systèmes de suivi et d'évaluation des programmes et projets ;
- La conformité des procédures aux standards internationaux de conservation ;

3.3. Evaluer l'efficience :

- Des processus opérationnels et de gestion des programmes et des projets ;
- De l'utilisation des technologies et systèmes d'information ;
- De la gestion financière et de la mobilisation des ressources ;
- Des stratégies de renforcement des capacités locales et des membres ;

3.4. Analyser l'alignement :

- De la structure organisationnelle avec la mission globale de l'UICN ;
- Des programmes avec les priorités régionales de conservation ;
- Des interventions avec les besoins des communautés locales et des partenaires.

3.5. Evaluer le portefeuille de programmes :

- Evaluer la diversité et la complémentarité des interventions ;
- Mesurer l'impact des projets sur la biodiversité et les communautés ;
- Analyser les partenariats stratégiques ;
- Identifier les innovations et les meilleures pratiques ;
- Faire des recommandations

- Évaluation des systèmes de gestion, de planification et de reporting ;
- Analyse des impacts et des résultats des programmes.

5. Livrables

5.1. Rapport méthodologique : définissant la méthodologie de l'audit et le chronogramme de sa mise en œuvre

5.2. Rapport d'avancement intermédiaire : Incluant un aperçu des résultats préliminaires et une analyse des principaux défis rencontrés ; ce rapport fera l'objet d'échanges avec une équipe du bureau régional mis en place pour le suivi de l'audit ;

5.3. Projet de rapport final : ce rapport sera soumis à la direction régionale pour commentaires

5.4 Rapport final de l'audit : comprenant un résumé exécutif, les analyses détaillées sur les différents points relatifs à la portée de l'audit, les recommandations stratégiques et une feuille de route pour leur mise en œuvre.

Le rapport final sera présenté par l'équipe d'audit dans le cadre d'une réunion du management stratégique du bureau régional.

6. Calendrier

L'audit est prévu sur une durée de 2,5 mois.

Les livrables sont attendus comme suit :

- Rapport initial : 1 semaine après signature
- Rapport provisoire : 7 semaines après signature
- Rapport final : 10 semaines après signature
- Présentation : à confirmer avec la direction.

7. Qualifications/Profils des Consultants ou du Cabinet de Consultants

- Expertise démontrée en évaluation d'organisations de conservation ;
- Connaissance approfondie des enjeux environnementaux africains et particulièrement en Afrique Centrale et de l'Ouest ;
- Expérience dans l'évaluation de programmes et projets de développement durable ;
- Compétences en analyse organisationnelle et développement institutionnel des organisations ;
- Maîtrise du français et de l'anglais ;
- Familiarité avec les standards internationaux de conservation.

8. Soumission des offres

Les cabinets intéressés soumettront une offre composée de :

- Proposition technique détaillée ;
- Proposition financière ;
- Composition de l'équipe de l'audit ;
- Références de missions similaires dans la région ;

9. Critères d'évaluation

Les critères de sélection comporteront une composante technique et financière. Une pondération sera attribuée à chaque composante comme suit : 70% pour la composante technique, 30% pour la composante financière ; le score final étant une combinaison des deux pondérations.

La composante technique sera évaluée sur la base de l'évaluation de la compréhension du contexte de l'audit, de la qualité méthodologique, de l'expertise de l'équipe et de l'approche innovante afin de répondre à la portée de l'audit.

Critères d'évaluation offre technique	score (%)
<p>Expertise Multidisciplinaire</p> <p>Compétences diversifiées au sein de l'équipe : Le pool de consultants doit démontrer une complémentarité des compétences</p> <ul style="list-style-type: none">○ Stratégique : Un ou plusieurs consultants spécialisés dans la formulation et l'évaluation de stratégies institutionnelles dans le domaine de la conservation de l'environnement.○ Programmatique : Des experts en gestion et évaluation de programmes environnementaux, ayant une expérience dans des projets de biodiversité, d'adaptation au changement climatique, de gestion des ressources naturelles, etc.○ Opérationnel : Des experts en gestion des processus internes, y compris la gestion des ressources humaines, financières et matérielles, ainsi que des spécialistes en gouvernance et efficacité institutionnelle.	30
<p>Expérience en Évaluation de Grandes Organisations Environnementales</p> <ul style="list-style-type: none">○ Expérience avérée avec des organisations internationales de conservation : Le pool de consultants doit avoir mené des évaluations stratégiques, programmatiques ou opérationnelles pour des organisations similaires (UICN, WWF, FAO, PNUD, etc.), en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre.○ Compréhension des enjeux régionaux : Les membres du pool doivent avoir une bonne connaissance des contextes politique, économique, social et environnemental de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, avec une expérience de terrain dans la gestion ou l'évaluation de programmes environnementaux dans la région.	20
<p>Approche Méthodologique et Coordination</p> <ul style="list-style-type: none">○ Méthodologie solide et bien structurée : Le pool doit proposer une méthodologie claire et appropriée pour mener l'évaluation. Cela inclut l'analyse documentaire, les entretiens avec les parties prenantes, les études de cas, les ateliers participatifs et l'utilisation d'outils d'évaluation adaptés (analyses SWOT, benchmarking, etc.).	20

- **Plan de travail détaillé**